

## LES FEUILLES DE ROUTE DES COMMISSIONS DE RNF

# PERSONNEL ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

## Orientations stratégiques à 10 ans



### 1 Faire connaître et reconnaître les métiers et missions exercés au sein du réseau des réserves naturelles

- 1.1 - Faire connaître les métiers des RN
- 1.2 - Faire reconnaître la mission d'éducation à l'environnement par son intégration dans la méthodologie d'évaluation des coûts de gestion
- 1.3 - Définir une stratégie cohérente d'embauche des personnels en lien avec des moyens de gestion adéquats



### 2 Professionnaliser

- 2.1 - Insérer la notion de santé-sécurité au travail dans les opérations planifiées dans le plan de gestion ainsi que dans les conventions de gestion
- 2.2 - Chaque organisme gestionnaire doit disposer de son Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- 2.3 - Développer une offre sur la formation relative à la sécurité des agents des RN
- 2.4 - Réfléchir à l'opportunité de rendre obligatoire certaines formations et certains recyclages
- 2.5 - Développer la mise en place au sein du réseau des plans de formation : accompagner les gestionnaires dans cette mise en place en établissant un tronc commun de formations sur la base du référentiel métier RN



### 3 Police de l'environnement (administrative et judiciaire)

- 3.1 - Sensibiliser les organismes gestionnaires à l'importance de cette mission de police et appuyer les agents commissionnés pour la mise en œuvre de cette mission
- 3.2 - Etudier les statuts les plus favorables à la pérennisation de la mission de police dans les RN
- 3.3 - Promouvoir l'intégration des agents commissionnés des RN dans le cadre des MISEN et veiller à la coordination des actions des agents des RN et inspecteurs de l'environnement au sein des plans de contrôle départementaux
- 3.4 - Faire évoluer les textes afin de permettre aux agents commissionnés des OG privés de disposer des mêmes pouvoirs de police que les agents publics
- 3.5 - Faciliter l'exercice des missions de police des agents commissionnés des RN via l'implantation d'une signalétique réglementaire homogène à l'échelle nationale
- 3.6 - "Développer une offre sur la formation relative à la sécurité des agents commissionnés des RN Proposer des équipements permettant d'assurer la sécurité des agents commissionnés des RN Mener un travail sur la mise en place de mesures de protection et d'assistance des agents commissionnés des RN"



### 4 Valorisation

- 4 - Promouvoir la création de groupes police régionaux



### 5 Plaidoyer et représentation

- 5.1 - Représenter le réseau des réserves naturelles aux instances nationales et régionales
- 5.2 - Assurer un lobbying auprès des décideurs publics et des financeurs pour la formation des agents des réserves naturelles et la reconnaissance de la mission de police de l'environnement au sein du réseau des réserves naturelles
- 5.3 - Contribuer au plaidoyer de RNF en fournissant des arguments objectifs de protection du patrimoine naturel



### 6 Partenariats

- 6 - Maintenir et développer les partenariats à l'échelle nationale avec l'AFB, l'ONCFS, le CEL, GNF